BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) – F/H

Mis à jour le 1 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions)
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne option B**
 Diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale
 RNCP37231

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Cette formation en apprentissage commence à partir de la classe de première (soit en 2e année du BAC PRO ASSP).

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) option B** possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap.

Ses **principales missions** sont :

- Assister les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne
- Aider à maintenir leur vie sociale

L'option B « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

Dans le cadre de ces activités, il est amené à **collaborer avec les professionnels** de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

Contenu

- **Enseignement généraux :**
 Français
 Mathématiques
 Histoire-Géographie
 Education civique et morale
 Sciences physiques et chimiques
 Economie-gestion, LV1
 Arts appliqués
 EPS
- **Enseignements professionnels :**
 Nutrition-alimentation : régimes alimentaires, comportements alimentaires, qualité des aliments
 Services à l'usager : entretien de l'environnement de la personne, préparation des collations et des repas
 Ergonomie-soins : hygiène professionnelle, techniques de soins d'hygiène et de confort
 Animation-éducation à la santé : conduite d'animations, actions d'éducation à la santé
 Sciences médico-sociales : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles (politique de santé publique, besoins des personnes aux différents âges), méthodologie d'intervention (bientraitance, projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, travail en équipe), communication professionnelle
 Biologie et microbiologie appliquée : système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques…
 Prévention, Santé, Environnement

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance

BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) – F/H

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP37231
- Code diplôme : 40033007
- Formacode : 44028
- Code NSF : 330
- Code ROME : K1303, K1302, K1304

- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 67%

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

L'apprentissage commence à partir de la classe de première, soit en 2ème année du BAC PRO ASSP

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Accompagnateur médicosocial
- Aide aux personnes âgées
- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Gouvernant à domicile

Poursuite d'études :

- Possibilités de préparer un BTS ou autres titres et certifications de niveau 5

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour

BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) – F/H

l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
 67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044